



Communiqué de Presse

Contact: Berdine Edmond
Téléphone: +50931064831
Courriel: bedmond@worldbank.org

Pour distribution immédiate
12h:00, 30 mars 2012

LA NOMINATION D'UN NOUVEL HOMOLOGUE DU FRH PERMETTRA L'ALLOCATION DE \$100 MILLIONS POUR LA RECONSTRUCTION

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) pourrait prendre le relais de la CIRH pour revoir, approuver et soumettre les requêtes de financement pour considération par le Comité de Pilotage du FRH.

Port-au-Prince, 30 mars 2012. Le Comité de pilotage du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence du Ministre de l'Economie et des Finances haïtien, Monsieur André Lemercier Georges, afin d'étudier les options pour un nouvel Homologue du FRH au Gouvernement. La mise en place de ce nouveau processus devrait permettre l'allocation des plus de \$100 millions encore disponibles pour la reconstruction dans le Fonds.

Avec la fin du mandat de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) le 21 octobre 2011, une nouvelle entité devait être désignée par le Gouvernement haïtien comme Homologue du FRH pour assumer la fonction de recevoir, revoir, approuver, et soumettre les requêtes de financement pour considération par le Comité de Pilotage du FRH. Plusieurs options d'Homologues incluant le Bureau du Premier Ministre, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, la CIRH et un processus interministériel ont été examinées ce jour par le Comité de Pilotage sur la base des critères suivants : une procédure transparente, un processus efficace et rapide, utilisation des procédures existantes du gouvernement en les renforçant.

Le gouvernement haïtien, par la voix de Monsieur André Lemercier Georges a proposé le MPCE comme nouvel Homologue. Le Ministre a souligné que la mission et le mandat du MPCE est de coordonner l'aide externe de façon à ce que cette dernière s'intègre dans le cadre de la planification nationale. Le choix de ce Ministère se situe dans le cadre de la reconstruction qui passe par le renforcement des institutions étatiques. Le MPCE serait responsable pour revoir et évaluer les propositions et les soumettre pour décision finale au Conseil des Ministres, et de transmettre ces décisions au FRH.

La proposition du gouvernement pourra être entérinée une fois que les procédures auront été établies et approuvées.

Le FRH se tient prêt à répondre aux demandes de financement du Gouvernement Haïtien.

Le Fonds est un partenariat entre la communauté internationale et le Gouvernement d'Haïti pour soutenir le financement de la reconstruction post-séisme. C'est la plus grande source de financement non programmé pour la reconstruction d'Haïti. Le FRH mobilise, coordonne et attribue les contributions de donateurs bilatéraux et d'autres pour financer des projets hautement prioritaires, des programmes et l'appui budgétaire. À ce jour, le FRH a mobilisé US\$ 396 millions et alloué US\$ 274 millions pour financer 17 activités de reconstruction. Un financement stratégique a été fourni pour appuyer le fonctionnement du Gouvernement haïtien, la construction de logements et de restauration des quartiers, la gestion des débris, améliorer l'éducation, aider les petites et moyennes entreprises, d'atténuer les risques de catastrophe, promouvoir le développement dans la partie sud du pays et prévenir les risques sismiques dans le Grand Nord.

**Pour plus d'informations www.fondsdereconstructiondhaiti.org
ou contacter Madame Edmond Berdine Chargée de communication (voir coordonnées ci-dessus)**